

Suicides familiaux au monoxyde de carbone à Paris, 1890-1899

Rôle de l'iconographie populaire *

par Jean-Paul LUAUTÉ **

Introduction

La fin du XIX^e siècle a été marquée à Paris par de nombreux suicides familiaux attribués à la misère. Une collection de journaux illustrés de la décennie 1890-1899 permet de découvrir les gravures dramatisées de six de ces suicides. Ils avaient tous été réalisés par utilisation du charbon entraînant une intoxication, en général fatale, au monoxyde de carbone. Les gravures, spectaculaires, montraient l'entassement des corps. Elles étaient fréquemment affichées sur les kiosques, car destinées à attirer le lecteur en flattant son voyeurisme et son goût du morbide. Après un bref aperçu sur l'historique du suicide par le charbon, nous résumerons les six cas, et nous verrons quelles pouvaient avoir été les raisons du choix de ce moyen. Puis, nous aborderons le rôle de la presse et du pouvoir, que nous pensons facilitateur, de l'iconographie. Les motifs donnés dans les légendes et les commentaires permettront une brève incursion dans la psychopathologie des suicides collectifs. La notion de contagion suicidaire, débattue à l'époque, reste d'actualité et est peu étudiée. Elle a bénéficié des possibilités récentes de compréhension offertes par les neurosciences.

Suicide par utilisation du charbon

Historique

Ce mode de suicide était connu dès l'Antiquité (1) mais il n'apparaît vraiment, et assez timidement, qu'à la fin du XVIII^e siècle à Paris (2). Il va devenir au siècle suivant l'un des moyens de suicide les plus utilisés et celui qui va être préférentiellement choisi lors des suicides familiaux à Paris.

Technique

Briere de Boismont dans son ouvrage de 1856 (3) donne l'ordre de fréquence des moyens utilisés sur les 4595 suicides qui avaient fait l'objet de procès-verbaux à Paris pendant la décennie 1834-1843. Le suicide par "asphyxie par le charbon" vient en tête avec 1426 cas, suivi de la noyade : 989 cas, de la pendaison : 796 cas, de l'utilisation d'armes à feu : 578 cas, de la précipitation : 424 cas, de l'utilisation d'instruments tran-

* Séance de décembre 2015.

** 26, rue de la République, 26100 Romans.

chants : 207 cas, de l'empoisonnement : 158 cas, etc. Il est à noter que ces chiffres diffèrent de ceux qui concernent l'ensemble de la France où, sur la même période, les suicides par asphyxie ne se situent qu'au 4ème rang. Il rapporte aussi, sans faire de remarque, que dans un relevé antérieur, fait à Paris de 1827 à 1836, la noyade devançait l'asphyxie.

Choix de ce moyen

Dans son commentaire, Brierre de Boismont explique que le choix de ce moyen vient d'abord de la facilité qu'il y a à se procurer l'instrument du suicide et à réaliser celui-ci et il détaille les procédures qui ont été utilisées. Dans tous les cas l'essentiel était que la pièce soit soigneusement calfeutrée. Il remarque aussi que beaucoup des suicidés semblaient dormir et que le choix de ce mode de suicide vient de "la croyance que le charbon conduit par le sommeil à la mort". Il rapporte ainsi le cas d'un homme et d'une femme qui avaient été découverts couchés dans le même lit, se tenant embrassés (il s'agissait d'un couple dont l'amour avait été contrarié), "leur figure ne révélait aucune

souffrance, elle semblait même exprimer le bonheur". Il signale le cas des "infortunés qui se tuent par misère" et qui, "redoutant la même destinée pour les leurs, prennent la résolution terrible de les faire mourir avec eux" (cas, non daté, d'une femme qui s'est suicidée avec ses trois enfants).

Effet de mode

D'où vient ce que l'on est bien obligé d'appeler un effet de mode ? Un événement parisien pourrait avoir joué un rôle dans la promotion du suicide par le charbon. C'est le suicide, dans la nuit du 16 au 17 février 1832, de deux jeunes écrivains de vingt ans : Victor Escousse et Auguste Lebras (4). Après un beau succès lors de la représentation de sa première œuvre, Escousse eussa deux échecs, le second avec une pièce écrite avec le poète Auguste Lebras. Dépités, les deux auteurs se suicidèrent par le charbon. D'après les journaux, on retrouva leurs corps le lendemain se tenant par la main. L'événement eut



Fig. 1 : Dessin d'Émile Bayard. C'est un diable qui alimente le brasero ; on était sous l'Empire, la religion, toute puissante, condamnait le suicide.

un énorme retentissement mais il aurait été probablement oublié sans la chanson *Le suicide*, en forme de complainte, qu'elle inspira au célèbre Béranger. Ses deux vers :

“Et, vers le ciel se frayant un chemin,

Ils sont partis en se tenant la main”

étaient repris à la fin. D'après Romi (1), la chanson et sa rengaine finale devinrent un succès populaire. Dans l'édition de 1866, *Le suicide* fut illustré par une belle gravure d'Émile Bayard (Fig. 1). La chanson de Béranger et l'image de Bayard traduisaient une conception romantique (quitter un monde corrompu pour rejoindre les cieux) qui, pour Douglas (5), a imprégné la pensée occidentale sur le suicide au XIXème siècle.

Iconographie du suicide

Le suicide a fait l'objet pendant toute la période classique d'une représentation iconographique abondante mais elle ne concernait que les suicides historiques, dont celui de Lucrèce, maintes fois peints. Dans tous ces cas, le tableau permet, en empruntant au langage de Barthes (6), le “numen”, c'est-à-dire ce “transissement solennel d'une pose pourtant impossible à installer dans le temps”. Barthes a introduit ce concept en prenant l'exemple des peintres de l'Empire ayant à reproduire des “instantanés”. Il cite particulièrement, dans le tableau de Gros de 1804 *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa*, cet instant où Bonaparte touche un pestiféré.

Il nous semble que *Sapho à Leucate* (Fig. 2) du même peintre, datant de 1801, où l'on voit le moment même où la célèbre poétesse de l'Antiquité va se précipiter dans la mer, illustre aussi parfaitement le dit numen. Signalons que Gros se suicida en se jetant dans la Seine en 1835.

Ce n'est qu'en 1849 que le fait divers, tel que nous l'entendons, apparaît dans un tableau, celui d'Octave Tassaert intitulé *Une famille malheureuse*. Il représente le suicide, dû à la misère, par utilisation du charbon, de deux couturières, une mère et sa fille. Tassaert s'est lui-même suicidé en 1874 par le charbon. Son tableau a été reproduit en pleine page dans *Le Petit Journal* du 31/1/1897 (Fig. 3, note [1]), c'est-à-dire pendant la décennie que nous étudions. Comme la peinture, la gravure permet de saisir l'événement sur le vif. Ce fut l'une des raisons du succès de la presse populaire illustrée au XIXème siècle, particulièrement lors de l'apparition des suppléments illustrés des quotidiens populaires, période que l'on peut considérer comme “l'âge d'or” du fait divers.



Fig. 2 : Baron Gros, *Sapho à Leucate*.
(Musée Baron Gérard à Bayeux)

Iconographie du suicide dans la presse populaire



UNE FAMILLE MALHEUREUSE, tableau de Tassaert.—(Musée du Luxembourg)

Fig. 3 : Chromolithographie tirée d'*Octave Tassaert. Actuellement au musée d'Orsay. Ici la mère malheureuse implore l'image de la Vierge. Une carte postale plus tardive montrant une jeune femme se suicidant par ce même moyen, est intitulée "Notre Dame des Affligés".*

tirait son supplément à deux millions d'exemplaires.

- Un autre supplément hebdomadaire d'un quotidien, *L'Intransigeant* d'Henri de Rochefort, va vouloir "prendre sa part du gâteau". Son premier numéro parut le 18/9/1890 (8). Le suicide fut le thème le plus fréquemment traité, avec des gravures qui se distinguaient par un rendu mélodramatique.

Texte ou image ?

Les relations complexes entre texte et image ont fait l'objet de très nombreux travaux (9). Ce sujet est au cœur de toute réflexion sur l'impact émotionnel de l'image et, à cet égard, les promoteurs de cette presse savaient ce qu'ils faisaient. Ainsi, lors de la première parution du *Journal Illustré* en 1864, Timothée Trimm dans sa "profession de foi d'un chroniqueur" expliquait : "la gravure est de toutes les langues, elle est comprise par toutes les nationalités. Elle représente en chair et en os, de pied en cap, les acteurs

L'ouvrage de Bacot (7) décrit les quatre générations de la presse illustrée en France au cours du XIXème siècle. Les trois premières sont des adaptations françaises de magazines à succès d'Outre-Manche tandis que la quatrième, qui est centrée sur le fait divers, est une spécificité française. - Dans les années 1860, une presse populaire à bon marché était apparue, ouverte sur l'actualité et le divertissement. Mais ce n'est qu'à la fin des années 1880 que la spécificité française apparaît avec les suppléments hebdomadaires illustrés de plusieurs quotidiens. Ils étaient très bon marché : 5 centimes (contre 75 centimes pour *L'Illustration*). - Le 10/2/ 1889 *Le Petit Parisien* lança son supplément hebdomadaire illustré pour s'attaquer à la clientèle du *Petit Journal*. Ce dernier réagit en lançant le 29/11/1890 un supplément illustré qui, grâce aux rotatives Marinoni performantes, va d'emblée adopter la couleur pour ses première et dernière pages. "Le registre est populaire, massif et spectaculaire" (7). - En 1892 *le Petit Journal*

principaux de l'histoire contée... le texte, quel qu'il soit, ne doit être que son très humble subordonné... ; il lui est enjoint de ne pas perdre son temps en d'inutiles coquetteries". Dans les suppléments hebdomadaires illustrés qui vont prendre la suite, le commentaire va s'effacer devant la force de l'image.

Gravure ou photographie ?

Le reportage photographique était apparu dès les années 1860, la conquête de l'instantané photographique fut acquise à partir des années 1880 et ses clichés devinrent utilisables par les journaux un peu plus tard lors de l'apparition de la photogravure et de la similigravure (8). Or, malgré l'engouement pour la photographie, les journaux illustrés populaires, spécialisés dans les faits divers, restèrent fidèles à la gravure. Ce que les journalistes de cette presse avaient en effet compris, c'est que le public était surtout attiré par le spectacle de la scène et par le moment même du drame tel qu'il aurait été pris "sur le vif", c'est-à-dire par le numen. Or, lors des faits divers (et particulièrement lors des suicides), il est exceptionnel qu'un photographe ait été présent pour saisir la scène. Le dessin avait donc un avantage décisif avec la possibilité supplémentaire d'ajouter des détails, vrais ou inventés, propres à frapper l'imagination. Le coloriage permettait encore d'augmenter le réalisme. *Le Petit Journal* l'avait adopté d'emblée dans son supplément. Inversement, on peut penser que l'intensité dramatique est mieux rendue par le noir et blanc. Ce sera le choix pendant longtemps du supplément du *Petit Parisien*, et celui de *L'Intransigeant Illustré* qui ne passera jamais à la couleur.

Représentation illustrée des suicides familiaux par le charbon.

Les six cas, tableau I, p. 432, note [2].

Notre définition du mot famille étant restreinte à « parents et enfants vivant sous le même toit », nous n'avons pas inclus le suicide par le charbon, représenté dans deux journaux illustrés, en juillet 1897, de quatre femmes, dont deux sœurs, travaillant dans un petit atelier de couture rue du Faubourg Poissonnière. Ces suicides étaient attribués à la misère. Soit dénuement total, "misère noire" dans les cas 1 et 4, soit misère à craindre dans les cas 3 et 5, soit situations plus complexes. Ainsi, dans le cas 2 il s'agissait de pauvres gens menacés d'un procès par un voisin qui voulait "leur faire manger leurs quatre sous" ; dans le cas 6, il est expliqué que la mère, qui s'est suicidée avec ses trois enfants, voulait ainsi implorer la pitié pour son mari qui, poussé par la misère, venait d'être arrêté pour faux monnayage.

"Suicide familial"

Ce terme que nous avons utilisé condense les titres des gravures et des textes correspondants. Est-il légitime ? Par définition, le suicide est la mort volontaire (reposant sur le libre arbitre) d'une seule personne. Lorsqu'il y a deux ou plusieurs personnes, on ne pourra véritablement parler de suicides que lorsque chacune (majeure ou proche de l'être) aura personnellement pris la décision de mourir. Ces suicides à plusieurs réalisés simultanément sont qualifiés de suicides collectifs. Parmi les suicides simultanés, les journaux illustrés faisaient volontiers leurs gros plans des suicides à deux (en général un couple dont l'amour était contrarié) et il était déjà compris que, dans ce type de suicide, l'idée première venait d'une personnalité inductrice disposant d'une relation d'emprise sur une personnalité influençable dite induite. Dans le cas de parents entraînant leurs enfants mineurs dans la mort (c'était le cas dans cinq des six suicides), cette relation était

Tableau I
Suicides familiaux par le charbon à Paris et dans ses environs 1890-1899.

<i>Cas/Lieux</i>	<i>Date</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Titre de la gravure</i>
1 Rue d'Avron	7/1890	8 : père, mère + enfants	L'I : La misère cachée à Paris. Suicide d'une famille de 8 personnes PP : Le drame de la rue d'Avron. Une famille qui se suicide 7 cadavres JI : Le drame de la rue d'Avron Suicide d'une famille de 8 personnes
2 Mantes (S&0)	8/1893	6 : père, mère + enfants	II : Suicide d'une famille
3 Rue des Martyrs	1/1894	3 : père, mère + fille	PJ : Le drame de la rue des Martyrs 3 suicides PP : Le triple suicide de la rue des Martyrs II id
4 Rue H Regnault	10/1894	6 : mère + enfants	PP : Les drames de la misère. Une mère qui se suicide avec ses 5 enfants PI : le drame de la rue H Regnault
5 Av Marceau	11/1897	5 : père, mère + enfants	PP : Le drame de l'av Marceau. Suicide de 5 personnes
6 Rue Linné	12/1899	4 : mère + 3 enfants	PP : Un quadruple suicide. Une mère qui s'asphyxie avec ses enfants

L'I : *L'Illustration*. PP : *Le Petit Parisien*. JI : *Le Journal Illustré*. II : *L'Intransigeant Illustré*.

PJ : *Le Petit Journal*.

encore plus forte, car ces enfants, habituellement très jeunes, étaient à l'époque entièrement soumis à l'autorité de leurs parents. Dans notre série, et d'après les commentaires, l'inducteur était le père dans les cas 1 et 5, la mère dans les cas 2, 4 et 6.

Particularités de l'iconographie des suicides par asphyxie au charbon

À la différence des suicides violents et/ou utilisant des moyens inhabituels et étranges, les suicides par asphyxie se prêtent mal à la représentation de l'acte lui-même. Les illustrations vont donc mettre en scène l'accumulation des cadavres, telle que la scène aurait été vue de l'intérieur de la pièce qui venait d'être ouverte par des officiels ou, dans le cas 4, par le père de famille. Tous les corps étaient réunis dans une même pièce, étendus sur de sordides grabats (cas 1, 2, 4) ou couchés dans la pièce de l'habitation qui avait été choisie (cas 3, 5, 6).

Choix du moyen

Les raisons du choix tiennent, comme les gravures le montrent, à la volonté de mourir ensemble des membres réunis d'une même famille et probablement à l'espoir d'une mort douce.

L'affaire Hayem et son retentissement

Le premier cas de notre série est exceptionnel et il peut être considéré comme un “cas-index” cf. *infra*. Le jeudi 17 juillet 1890, le concierge du 59, rue d’Avron, où habitait la famille Hayem, alla prévenir le commissaire de police, car il était inquiet de n’avoir vu aucun membre de cette famille depuis le 13 juillet. Une odeur putride s’échappait de la porte, elle fut défoncée et on découvrit les corps de huit personnes. La gravure du *Petit Parisien Illustré* est la plus riche en détails (Fig. 4). On y voit, la porte ayant été ouverte, les intervenants effrayés par le réveil soudain de la mère de famille qui se dresse sur son grabat. Il est expliqué que pour combattre l’odeur de putréfaction, un des inspecteurs avait répandu du phénol et du chlorure de zinc (on le voit agenouillé une fiole à la main) et que c’est au contact des gouttes de chlorure de zinc reçues sur son visage que Mme Hayem s’était réveillée. Aucun des journalistes ne fournit d’explication à la survie surprenante de la mère de famille. Ces raisons restent mystérieuses. On sait maintenant qu’il n’existe pas de corrélation stricte entre la concentration du monoxyde de carbone dans l’air ambiant et les symptômes (10), donc qu’un facteur personnel intervient, mais le cas, tel qu’il est présenté, ne permet aucune hypothèse.

La mère expliqua que son mari ne trouvait plus de travail, qu’ils avaient vendu tout ce qu’ils possédaient et n’avaient plus aucune ressource (ils n’avaient pas mangé depuis deux jours). Le père avait alors réuni sa famille pour leur annoncer qu’il avait résolu de se suicider. Tous donnèrent leur accord pour mourir avec lui. On envoya la fille aînée, âgée de 16 ans, chez un charbonnier qui accepta de faire crédit d’un décalitre de charbon de bois (on voit le brasero au premier plan). L’affaire eut un énorme retentissement et tous les journaux qui la rapportèrent en firent un drame de la misère. Mme Hayem avait été transportée à l’hôpital Tenon. Nous ignorons ce qu’elle devint, si



Fig. 4 : Cas 1, suicide de la famille Hayem.
(Dessin d’Ernest Clair-Guyot)

elle survécut et, dans ce cas, si elle conserva des séquelles de cette intoxication, mais il est certain que les prétendues révélations qu'elle fit les jours suivants étaient des "bobards" inventés de toutes pièces par des journalistes.

Comme leur nom l'indique, les Hayem étaient de confession juive ; *L'Univers Israélite* indique à ce sujet que des obsèques religieuses eurent lieu en présence d'un rabbin. Bernard Lazare, le défenseur de Dreyfus, prit la plume le 1er septembre 1890 et publia un commentaire (11) qui, partant de la "misère noire" où se trouvait la famille Hayem, mettait en cause l'image des juifs telle que présentée par les antisémites et notamment par Drumont : "ceux qui font de l'argent le but de la vie et le centre du monde". Ainsi donc, continuait-il, "il se trouve des Israélites à qui rien dans l'existence ne peut et ne doit réussir".

Lazare signale, en passant presque, que "la presse a tenu pendant quelques jours à les laver (les Hayem) de l'accusation de judaïsme" ! Cette phrase curieuse se rapporte au récit rocambolesque rapporté quelques jours après le drame par plusieurs journaux lesquels, effectivement, déniaient à cette famille son identité juive. Il y était prétendu que la veuve avait avoué à des journalistes qu'ils étaient en fait d'origine américaine et qu'ils avaient adopté un nom d'emprunt, car depuis plusieurs années ils abusaient de la générosité de plusieurs dames patronnes et risquaient d'être démasqués ! Il est probable que la présentation de cette famille sous un jour peu reluisant permettait à la fois de minimiser le rôle décisif de la misère et de sauvegarder le stéréotype du juif, nécessairement opulent et à l'abri du malheur.

Les anarchistes s'emparèrent de l'affaire dont le plus célèbre d'entre eux, Ravachol. À la différence des anarchistes, rares furent les politiciens installés à s'en émouvoir. Clemenceau fut une exception et dans plusieurs articles, repris dans son ouvrage de 1895 *La Mêlée Sociale* (12), il s'insurgeait contre les tenants du libéralisme intégral qui refusaient toute intervention de l'État. Il espérait pour sa part l'avènement d'"une organisation sociale d'où soit éliminée la possibilité de la mort par la misère et par la faim".

Un autre suicide indiscutablement lié à la misère fut celui de la rue Henri-Regnault (cas 4). L'émotion fut considérable et d'après *Le Petit Parisien*, les obsèques eurent lieu au milieu d'une foule énorme. D'autres suicides (cas 3 et 5) étaient indirectement liés à la misère. Ils permirent de renouveler le genre et de faire l'objet d'illustrations moins sordides mais tout aussi accrocheuses.

L'affaire Caubet et son retentissement

Le lundi 15 janvier 1894, au 37 de la rue des Martyrs, la bonne de la famille Caubet, inquiète de ne pas avoir vu ses patrons et de ne pas entendre de bruit dans le salon, qui était fermé à clé, alla prévenir le commissaire de police. La porte fut ouverte et on découvrit le suicide par asphyxie au charbon des parents, âgés d'une soixantaine d'années, et de leur fille âgée de 23 ans. Ce fait divers fut illustré et commenté par les trois grandes publications illustrées de la presse populaire de Paris. D'après *Le Petit Parisien*, le drame aurait pu avoir pour titre "la Misère en habit noir". Sa gravure (Fig. 5) montre un couple âgé et leur fille, allongés sur des matelas posés à même le sol du salon où trône un piano. Sur un guéridon figurent trois verres et des lettres. Les journaux donnèrent des explications assez semblables : les parents âgés et malades ne pouvaient plus travailler. Ils avaient mené une vie bourgeoise et habitaient un logement cossu. Leur fille avait essayé de les aider en donnant des cours de piano, mais elle n'avait pas trouvé de clients. Désespérés de ne pas pouvoir payer leur loyer (ils devaient deux termes) et ne voyant pas

SUICIDES FAMILIAUX AU MONOXYDE DE CARBONE À PARIS, 1890-1899



Fig. 5 : Cas 3, suicide de la famille Caubet.
(Dessin de Georges Scott de Plagnolle)

Mélée Sociale (12), commenta en termes indignés les pseudo-récits du suicide des Caubet. “On en a fait un objet de risée. On a inventé un suicide d’apparat, un banquet funèbre. Autant de mensonges. Personne pour démentir. La lâcheté humaine pouvait se donner carrière... C’étaient des bourgeois. On est plus indulgent pour le populaire. Les gens de rien sont admis à mourir de faim ou à se suicider sans qu’on les trouble après leur mort”.

Représentation illustrée des suicides familiaux et contagion suicidaire

S’il est une donnée acquise de la suicidologie, c’est que toute information sur un suicide spectaculaire sera suivie d’une petite série de suicides analogues. Cette transmission après un “cas index” rapproche les suicides successifs de ce que nous avons appelé les “Phénomènes Psychogéniques Collectifs” (13). Ce fut le cas après le suicide largement médiatisé de la famille Hayem. Aubry (14) détailla dans les mois qui suivirent

d’avenir à leur situation, ils prirent en commun la décision de mourir. Un testament, rédigé par la mère, fut signé par tous et laissé en évidence ainsi que des lettres d’adieu et une bourse dans laquelle était placée une pièce de dix francs pour la bonne ! Ils se rassemblèrent dans le salon dont toutes les issues furent obturées, revêtirent leurs plus beaux habits, absorbèrent une fiole de laudanum et attendirent la mort. D’après *L’Intransigeant Illustré*, ils avaient auparavant pris un bon repas. Cette dernière information fut également mentionnée dans *Le Petit Journal* dont le commentaire se distingua par sa brièveté et surtout par la condamnation sans appel du geste des parents : “ils ont manqué de courage en mourant ; ils ont commis un véritable crime en entraînant avec eux leur fille dans la mort”.

Clemenceau, dans un article repris dans *La*

plusieurs cas semblables. Clemenceau (12) fit la même constatation après l'affaire Caubet. En 1893, Félix Fénéon établit dans *la Revue Anarchiste* du 15/8/1893 le constat alarmant de 51000 suicides pour cause de misère parmi lesquels 95 familles de 3 à 6 membres. Mais il ne dit pas sur quelle période de temps il a établi son décompte et il ne cite pas ses sources. En 1898, un ancien magistrat (15) recensa chaque année à Paris 300 à 350 suicides par misère (dont de nombreux suicides collectifs). Le nombre de suicides successifs induits est probablement faible et de ce fait n'influe pas les statistiques générales. La réalité de ces suicides repose néanmoins sur le lien temporel (qui s'exerce habituellement pendant quelques semaines) et sur un *modus operandi* analogue. Reste à savoir si ces victimes d'une "contagion" avaient ou non des raisons de se suicider ? Étaient-elles indemnes de toute pathologie préalable comme lors des Phénomènes Psychogéniques Collectifs où un trouble fonctionnel est transmis (13) ? À l'inverse, faut-il nier tout mimétisme comme les partisans de la thèse sociologique qui croient à un déterminisme univoque des suicides se produisant chez les membres de telle catégorie sociale (agents des télécoms, agriculteurs, enseignants, policiers etc.) (16) ?

Or ce n'est pas nier la réalité que de prendre en compte le "vécu" de la souffrance. Dans notre série, on pourra ainsi se demander, dans le cas des familles Caubet (cas 3) et Dreyfus (cas 5) dont la situation sociale n'avait rien de dramatique, si l'exemple des suicides par "misère noire" n'a pas entraîné, par empathie, un phénomène d'identification à plus malheureux que soi et n'a pas facilité le geste ? On se posera la même question à propos du cas non inclus des quatre femmes *cf. supra* dont il est dit qu'elles avaient été victimes d'abandon et ruminait leur infortune. D'autres questions se posent concernant l'état mental de ces suicidants.

Simplification journalistique et réalité complexe du suicide.

Dans quelques cas, les indications fournies pouvaient faire supposer que le suicide était une réponse à une situation sociale complexe et que le déterminisme de l'acte faisait intervenir plusieurs fonctions (ou intentions) psychologiques. Dans les deux cas (1 et 4) où un dénuement total est signalé, on ne connaît pas les raisons pour lesquelles les parents n'avaient pas fait appel à des organismes de secours publics ou privés (orgueil, sentiment d'humiliation ?). En revanche, dans l'affaire Caubet, *Le Petit Parisien* expliquait que Mme Caubet avait en vain demandé un secours à son frère, secours jugé insuffisant d'après *Le Petit Journal*. Cette information pourrait faire intervenir la vengeance (le suicidé spéculant sur le remords d'autrui) comme une signification possible au geste suicidaire. L'existence d'un état dépressif, dont on sait qu'il est pratiquement toujours présent au moment de l'acte, est rarement évoqué. Dans le cas du suicide de l'avenue Marceau (cas 5), il est indiqué que le père, Armand Dreyfus, était l'instigateur du suicide et qu'il avait laissé une lettre où il expliquait que sa femme le suivait librement et qu'il avait pris la décision d'entraîner ses enfants "pour qu'ils ne connaissent pas le malheur". C'est la définition même du suicide dit "altruiste", conséquence habituelle d'un état mélancolique (il est signalé que le père qui avait fait de mauvaises affaires était en proie à des "idées noires"). La dimension pathologique ne fut pas perçue par la presse qui, d'après Albert Bayet (17), fut unanime pour lui reprocher d'avoir entraîné ses enfants dans la mort. Enfin, une pathologie peut-être délirante est suggérée dans le cas 2 où la mère de famille, désignée comme l'instigatrice du suicide, était en conflit avec l'un de ses voisins qu'elle avait traité d'incendiaire.

La misère comme cause du suicide

Parler des causes des suicides, c'est se placer sur le plan de la sociologie et la période que nous avons choisie est précisément celle qui vit paraître *Le Suicide* d'Émile Durkheim (18). On peut y trouver, à la suite d'une étude sur l'influence des crises économiques, la conclusion que "la misère protège" ! Il ajoutait que la famille - surtout lorsqu'elle comprend des enfants - est également protectrice !! (note [3]). Durkheim, dans sa tentative pour faire de la sociologie "une science soumise comme les autres aux obligations régulières de la preuve" ne s'était appuyé que sur la statistique. On peut supposer qu'il ne lisait pas les faits divers et qu'il avait négligé cette "misère noire" dont les gravures des journaux illustrés portent jusqu'à nos jours le témoignage. Sa conclusion sur le rôle protecteur de la misère n'est plus acceptée, celle sur la protection par la famille est toujours vérifiée, mais ne doit pas être énoncée sans préciser qu'il s'agit d'une vérité statistique.

Force et pouvoir inducteur de l'image

Dès le début du XIXème siècle la presse fut rendue responsable des séries de suicides (souvent improprement désignées comme des épidémies) qui suivaient l'information publiée. En 1829, les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* écrivaient : "Nous pensons que les journaux devraient s'abstenir d'annoncer un suicide quel qu'il soit. Nous avons de fortes raisons de croire que de pareilles publicités ont plus d'une fois déterminé de nombreux individus, déjà mal disposés, à précipiter le terme de leur vie". Les aliénistes qui publièrent sur les phénomènes de contagion, Georget en 1826, Prosper Lucas en 1835, Paul Moreau de Tours en 1875 et son élève Paul Aubry reprirent tous cette mise en garde. Dans son ouvrage de 1894 ce dernier (14) signalait l'ajout récent du dessin : "il n'est même plus besoin de se donner la peine de lire de longs articles, un seul coup d'œil suffit grâce au *Petit Journal* et à *L'Intransigeant*". Ce dernier journal fut "épinglé" à ce sujet par le pamphlétaire libertaire Zo d'Axa, dans son hebdomadaire *L'En Dehors* (article du 29/10/1891). *L'Intransigeant* venait de publier, sous le titre *Suicide sentimental* une gravure montrant le suicide par le charbon d'une jeune fille d'une vingtaine d'années "par suite de chagrins d'amour". Or, rapporta Zo d'Axa, une jeune fille de 19 ans avait réalisé son suicide en reproduisant exactement la gravure et sur la table "un numéro de *L'Intransigeant Illustré* illustrait l'entraînement dont l'impondérée créature avait été victime". Le journal était mis en cause avec sa représentation "enjôleuse" de la mort et accusé de "provocation par l'image".

Les travaux actuels sur la puissance de l'image, qualifiée parfois de "dictature de l'image", ont précisé les liens entre images, affects et actions. Avec l'image, écrit Alain Gauthier (8) et particulièrement avec "l'image phatique", celle qui "force le regard et retient l'attention", l'affect passe dans l'image et l'émotion soulevée va être un facteur de déclenchement de l'action. Il peut s'agir d'un élan de solidarité lors des catastrophes médiatisées ou d'une répétition de l'action comme lors des suicides par contagion ou d'autres types de passages à l'acte. D'où vient la fascination exercée par l'image et sa force suggestive ? Des travaux neurobiologiques récents ont permis de renouveler les intuitions de certains théoriciens du XIXème siècle et de proposer de nouvelles pistes.

Esquisse d'une neurobiologie de l'imitation

Gabriel Tarde (19) avait fait de l'imitation le fondement de la société humaine et il attribuait à l'hypnose "l'imitation par fascination". Les travaux contemporains sur l'*Homo Imitans* ont été initiés par la découverte des neurones miroirs. Le schéma repré-

sentationnel commun qu'ils postulent devrait être considéré, pour Rizzollatti et Sinigaglia (20), "comme un mécanisme de transformation directe des informations visuelles en actes moteurs potentiels". C'est en quelque sorte, "taillée sur mesure", l'explication neurobiologique du pouvoir de l'image. Mais, tout le monde ne répond pas à la fascination par l'image, il y a, comme dans l'hypnose, des répondeurs forts et des réfractaires. Surtout il faut faire intervenir le désir de voir, c'est-à-dire la personne du "voyeur" (au sens normal et pathologique). Thierry Leterre commentant (*La Croix* du 15/9/2015) le débat autour de la photographie du cadavre du petit Aylan s'interroge sur "la vertu de la sensibilisation par le pathétique" et il rappelle l'histoire de Léontios racontée par Platon dans la *République* : "passant près de chez le bourreau, il fut attiré par le spectacle des cadavres suppliciés. Il est indigné par son désir, mais finit par céder à la tentation et apostrophe ses propres yeux : 'Voici pour vous, dit-il, génies du mal, rassasiez vous de ce beau spectacle'".

La fin des suppléments illustrés

Le grand public fut-il à la fin écoeuré par les gravures effrayantes des suppléments illustrés ? Dès 1894, *L'intransigeant Illustré* disparut. En 1905 tous les suppléments se transformèrent ou disparurent (8) et la photographie eut le dernier mot. *Le Petit Journal* resta fidèle à la gravure, mais abandonna le réalisme pour un graphisme schématique et des représentations du suicide se voulant humoristiques ou insolites. Les amateurs de faits divers sanglants purent se rabattre sur un hebdomadaire spécialisé *Les Faits-Divers Illustrés* (1905-1910) qui se distinguait par l'horreur des scènes représentées.

Conclusions

Même si la misère n'était pas le déterminisme unique des suicides familiaux de la fin du XIXème siècle, la presse populaire nous rappelle, avec les illustrations de ces suicides, une réalité terrible qui relativise les causes actuelles de souffrance sociale. La presse et ses "images phatiques" ont probablement favorisé plusieurs suicides, mais elles ont aussi permis une prise de conscience des mesures de solidarité qu'il fallait prendre.

REMERCIEMENTS

Au Dr Bertrand Delafosse, Centre Hyperbare de Lyon, pour ses explications sur les survies après intoxication au monoxyde de carbone.

NOTES

- [1] Même avec son titre et le brasero au premier plan, ce tableau ne signifie plus aujourd'hui qu'il s'agit d'un suicide en cours de réalisation.
- [2] *L'Illustration*, revue réservée à l'élite, ne publia que ce cas.
- [3] Pour Durkheim, "le juif est très faiblement enclin au suicide", deux des six familles de notre série étaient de confession israélite...

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ROMI - *Suicides passionnés, historiques, bizarres, littéraires*, Serg, Paris, 1964.
- (2) GODINEAU D. - *S'abréger les jours. Le suicide en France au XVIIIème siècle*, Armand Colin, Paris, 2012.
- (3) BRIERRE DE BOISMONT A. - *Du suicide et de la folie suicide*, Germer Bailliére, Paris, 1856.
- (4) SCHOPP C. - *La gloire de Victor Escousse*, Digraphe, Champigny-sur-Marne, 1996.
- (5) DOUGLAS J.D. - *The Social Meanings of Suicide*, Princeton University Press, Princeton, 1967.
- (6) BARTHES R. - Photos-chocs, in *Mythologies*, Le Seuil, Paris, 1957.

- (7) BACOT J-P. - *La presse illustrée au XIXème siècle. Une histoire oubliée*, Pulim, Limoges, 2005.
- (8) WATELET J. - La presse illustrée en France 1814-1914, Thèse pour le doctorat en Sciences Politiques, Paris, 1998.
- (9) GAUTHIER A. - *L'impact de l'image*, L'Harmattan, Paris, 1993.
- (10) DONATI S.-Y., GAINNIER M., CHIBANE-DONATI O. - "Intoxication au monoxyde de carbone", *EMC-Anesthésie Réanimation*, 2005, 2, 46-67.
- (11) LAZARE B. - *Juifs et Israélites. Entretiens Politiques et littéraires*, 1890, 1, n° 6, 174-179.
- (12) CLEMENCEAU G. - *La mêlée sociale*, édition établie par Sylvie BRODZIAK avec une préface de Jean-Noël JEANNENEY, Honoré Champion, Paris, 2014.
- (13) LUAUTÉ J.-P., SALADINI O. - "L'hystérie collective : un diagnostic politiquement incorrect ? Formes juvéniles et dérivées", *Annales médico-psychologiques*, 165, 2007, 263-268.
- (14) AUBRY P. - *La contagion du meurtre. Étude d'anthropologie criminelle*, Félix Alcan, Paris, 1894.
- (15) PROAL P. - "Les suicides par misère à Paris", *La Revue des Deux Mondes*, 147, 1898, 115-148.
- (16) LUAUTÉ J.-P. - "Utilisation-récupération du suicide au travail à des fins politiques. Première partie : un déterminisme social pur", *Annales médico-psychologiques*, 172, 2014, 71-75.
- (17) BAYET A. - *Le suicide et la morale*, Félix Alcan, Paris, 1922.
- (18) DURKHEIM E. - *Le suicide. Étude de sociologie*, Félix Alcan, Paris, 1897.
- (19) TARDE G. - *Les lois de l'imitation. Étude sociologique*, Félix Alcan, Paris, 1890.
- (20) RIZZOLATTI G., SINIGAGLIA C. - *Les neurones miroirs*, Odile Jacob, Paris, 2008.

RÉSUMÉ

Un fait d'histoire pratiquement oublié a été la série de six suicides, touchant des familles de trois à huit personnes composées d'un ou des deux parents et de leurs enfants, qui « firent l'événement » durant la décennie 1890-1899. Ils coïncidaient avec la création des suppléments illustrés des quotidiens parisiens qui en tirèrent des illustrations dramatisées. Ces suicides étaient attribués soit à un dénuement total soit à une crainte de la misère. Dans ces derniers cas, il est proposé que l'Image a facilité le passage à l'acte parmi des personnes en situation suicidaire. Le choix de ce moyen de suicide tenait à la volonté de mourir avec leurs enfants, décidée par l'un ou les deux parents, et à l'espoir d'une mort douce.

SUMMARY

History has nearly forgotten a series of six suicides by family groups composed of parents and children residing in the same household, which received wide attention in the 1890s. This period saw the launch of illustrated supplements to Parisian daily newspapers, several of which produced dramatic depictions of these tragedies. The cause of the suicides was believed to be extreme poverty or the fear thereof. In the latter cases, it is argued that newspaper illustrations facilitated the carrying out of suicidal acts by persons whose circumstances placed them at risk for suicide. The choice of death by carbon monoxide poisoning was due to a wish by parents to die together with their children and to the hope of a peaceful death.



Création de la e-sfhm

La Société française d'histoire de la médecine propose, à partir de 2015, un supplément illustré électronique à la revue *Histoire des sciences médicales*.

Ce supplément en ligne et en accès libre peut être consulté sur le site Internet de la SFHM, grâce au soutien amical de la Bibliothèque interuniversitaire de santé et de son directeur, M. Guy Cobolet, membre de notre CA.

En publiant essentiellement jusqu'ici les textes des communications présentées lors des séances mensuelles, la revue *Histoire des sciences médicales* assure à notre société une audience et une légitimité reconnues sur le plan scientifique dans le domaine de l'histoire de la médecine (ce dont témoigne son référencement par FRANCIS, Pub Med et Article@INIST). La e-sfhm élargit l'éventail des communications possibles pour ceux qui ne peuvent assister aux séances de la société ou qui veulent diffuser et partager une iconographie de qualité, inaccessible à la reproduction dans une revue imprimée.

Contrairement à l'*Histoire des sciences médicales* qui comporte quatre fascicules par an, avec un total de 500 à 600 pages, sortant entre 3 et 6 mois après la présentation des communications lors des séances mensuelles, la e-sfhm aura un rythme de parution plus souple, tout en assurant une qualité scientifique équivalente à celle des articles imprimés. Les articles publiés dans la e-sfhm ne donneront pas matière à communication en séance.

Consulter le supplément illustré

http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/revue/01sup_illustre_revue.pdf

Consignes éditoriales pour la e-sfhm

Les propositions de publication dans la e-sfhm, doivent être envoyées par voie électronique à M. Jacques Monet, président du Comité de lecture et de programmation de la SFHM : jacques.monet@aderf.com, accompagnées :

- d'un résumé en anglais et en français (1000 signes espaces comprises)
- d'au moins deux illustrations légendées

Après acceptation de la proposition, l'auteur enverra trois fichiers distincts :

- un fichier avec le texte sous word n'excédant pas 20 000 signes (espaces comprises) comprenant une bibliographie présentée selon les instructions aux auteurs pour la revue imprimée.
- un fichier comprenant entre 10 et 20 illustrations en JPG (résolution souhaitée : 2000 x 2000 pixel). Celles-ci seront originales ou libres de droit sous la seule responsabilité de l'auteur.
- un fichier avec les légendes des illustrations, classées dans le même ordre que ces dernières, avec indication de leur provenance.

Merci à tous de respecter scrupuleusement ces consignes...